



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
SECTION SEINE St DENIS:

Snpepjfsu93@gmail.com

La Seine-Saint-Denis, territoire d'engagement et d'humanité !

Dans ce contexte de crise sanitaire, les professionnel.le.s de la protection de l'enfance sont parmi les premiers témoins des conséquences sociales désastreuses que cela entraîne, et ceux que nous accompagnons à la PJJ n'y sont pas épargnés. Nos pratiques professionnelles en sont bouleversées ! Les deux réformes majeures que nous subissons en outre : le CPJM et bloc peine, ajoutent aux bouleversements. **Dans cette cacophonie, les professionnel.le.s de la PJJ s'organisent comme ils le peuvent, « adaptabilité » étant le maître mot de notre institution pour pallier à tous les problèmes.**

En Seine-Saint-Denis, les personnel.le.s savent faire preuve de cette adaptabilité et d'autonomie à toutes épreuves. Pourtant parfois, cette qualité a ses limites et requiert malgré tout le soutien de la hiérarchie. Pourtant, cette situation en démontre le contraire.

Le 11/02/2021, jour de couvre-feu Covid-19, d'alerte orange neige et verglas, un mineur isolé étranger, doit être accompagné en CER, à la suite d'un déferrement, le projet était en cours, mais pour lui éviter le placement en détention, il doit partir ce jour. 2 éducatrices du milieu ouvert d'Aulnay-sous-Bois, partent le coffre chargé, un jeune à l'arrière, dans une voiture tout droit sortie de révision, vers Châteauroux !

En repartant du CER, la situation se gâte... Un pneu éclate, à 20km de Châteauroux, à 17h45, sur l'autoroute ! Ni ALD assistance, ni l'assurance ne répondent, à l'UEMO il n'y a pas encore de CADEC (ça fait déjà plusieurs mois) et la Directrice est absente (comme quoi, s'en prendre aux équipes ne soulage que temporairement, mais n'est pas une solution sur le long terme ; un soutien de la DT à sa prise de poste aurait sûrement été plus judicieux). La dépanneuse transporte le véhicule et les 2 éducatrices dans un garage de Massay, commune rurale du Cher, de 1400 habitants à plus de 2h d'autoroute du 93, par -5°, la nuit tombante.

1 éducateur de l'UEMO réussi à prendre le relais, depuis Aulnay-sous-Bois et joindre ALD assistance, qui rappelle les éducatrices : *« le garagiste n'est pas agréé, il ne peut pas réparer le véhicule, vous n'aurez pas de véhicule de prêt à cette heure, il y a le couvre-feu ».*

Aucun cadre de la DT (joint plus tôt) n'a souhaité le contacter directement, l'humanité et l'engagement en Seine-Saint-Denis se limite aux seuls agents de terrain et à notre interlocuteur ! Il nous explique : *« s'ils ne peuvent pas faire réparer, s'il n'y a pas de véhicule de prêt, vous devez faire des frais de déplacement SNCF ».* La hiérarchie, sachant ses agents dans cette situation, les invite à :

→ Trouver une gare (grâce à un téléphone professionnel sans 4G) → marcher 13 km à pied (2h42) entre le garage et la gare de Vierzon dans la neige → tenter de prendre le dernier train pour Paris, à 21h34 → faire des frais de déplacement.

Belle bande de touristes !!!

Le garagiste, conscient (lui) du désarroi des éducatrices, de l'abandon dont elles font l'objet de la part de la Direction Territoriale de la Seine-Saint-Denis, décide de réparer gratuitement le véhicule afin que les agents de l'État ne se retrouvent pas seules dans la nuit glaciale dans une zone peu peuplée et dépourvue de lieu où se réfugier. Elles lui en sont reconnaissantes, comme aux collègues éducatrices qui ont proposé de venir les chercher avec leurs véhicules personnels, de les écouter et de mobiliser leurs connaissances pour trouver un lieu où dormir et au seul et unique interlocuteur de cette grande tour d'ivoire qu'est la DT 93 !



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
SECTION SEINE St DENIS:

Snpespjfsu93@gmail.com

Ce qui est valorisé par la DT 93 comme la grande autonomie de l'équipe de l'UEMO d'Aulnay-sous-Bois n'est autre qu'une mascarade pour couvrir le désengagement manifeste de cette DT face à une équipe engagée sur le secteur, connaissant le territoire et les partenaires depuis de longues années !

Le territoire de la Seine-Saint-Denis n'est pas assez riche d'agents de terrain pour qu'il ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des professionnels compétents et sereins. Les combats pour obtenir la « prime 93 » de 10 000 euros, les risettes et autres lauriers ne remplaceront en aucun cas l'obligation qui incombe à la Direction Territoriale de Seine-Saint-Denis au respect et à la protection des agents.

Dans ce contexte de changements majeurs à la PJJ, en pleine crise sanitaire, nous attendons de la part de notre administration, le même engagement exigé sur le terrain, s'agissant des milieux ouverts et toutes les structures UEAJ, UEHD, UEHC, UEQM, CEF, SEAT, toutes dans les mêmes difficultés actuelles.

Par conséquent, nous demandons une audience auprès de la Direction Territoriale, nous exigeons le soutien et les moyens nécessaires au bon fonctionnement de toutes les unités du département en grande souffrance.